

Handicap : la faillite

Un quinquennat de promesses non tenues. Voilà comment on peut qualifier le mandat de Nicolas Sarkozy dans le domaine du handicap. Le candidat de 2007 n'avait pourtant pas été avare de promesses et d'engagements solennels. Mais à l'heure du bilan, les faits parlent d'eux-mêmes.

La mise en conformité des bâtiments publics prévue pour 2015 ne cesse d'être repoussée aux calendes grecques par le gouvernement. Le Conseil d'État vient d'ailleurs de sanctionner cette politique en annulant les décrets de 2009, prévoyant des dérogations pour les locaux de travail. La loi du 11 février 2005 était pourtant claire en rendant obligatoire la mise en conformité de tous les bâtiments neufs.

Mais, quelques jours après ce jugement du Conseil d'État, une proposition de loi défendue par un sénateur UMP risque de remettre en cause cette obligation d'accessibilité.

La scolarisation des enfants en situation de handicap revient régulièrement dans les discours présidentiels. C'est d'autant plus facile que le gouvernement se refuse à donner des chiffres et à reconnaître qu'une majorité d'enfants ne passent que quelques heures dans les classes. 80 % des enfants autistes ne sont pas scolarisés et les enseignants ne sont toujours pas formés au handicap.

Les travailleurs en situation de handicap sont encore deux fois plus au

chômage (19 %) que l'ensemble de la population (9 %) et l'État ne montre pas l'exemple. Seuls 4 % des fonctionnaires sont handicapés, alors que la loi impose un taux de 6 % aux collectivités locales et aux entreprises. La palme du mauvais exemple revenant à l'Éducation nationale qui bénéficie d'une dérogation scandaleuse, sous prétexte qu'elle emploie des auxiliaires de vie scolaire. Mais, ces contrats ne sont même pas reconduits. Or, les enfants en situation de handicap ont, plus que les autres, besoin de sécurité et surtout de stabilité.

13 500 places en établissements ont été créées alors que 50 000 avaient été promises.



Des promesses non tenues

Le Parti Socialiste s'engage à prendre en compte le handicap dans toutes les lois qui seront soumises au Parlement, à assurer l'accessibilité de tous les services publics et des administrations et rendre l'État exemplaire en matière d'emploi pour les personnes en situation de handicap. ♿

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 16/06/2011



Dossier de la semaine

**Les dérives des
contrats aidés**



**Vie de la Fédération
Génération changement**



Interview

Le manifeste d'Athènes

Avec Jozef Niemiec

Cynisme

En supprimant le bouclier fiscal, la droite ne reconnaît pas l'erreur originelle du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Elle cherche simplement à effacer de l'esprit des Français un dispositif synonyme de cadeau aux plus riches, à quelques mois de l'élection présidentielle.

Mais le pouvoir sarkozyste reste fidèle à sa doctrine : soutenir ses amis. Ainsi, ce qu'il « reprend » d'une main, il le redonne de l'autre. Mais, les plus fortunés ne sont pas lésés, au contraire. 300 000 contribuables vont être exonérés de l'impôt sur la fortune. La fin, programmée pour 2013, du bouclier fiscal, rapportera 700 millions d'euros tandis que l'allègement de l'impôt sur la fortune coûtera 1,8 milliard.

Paroles d'AVS



Au départ, le JEP a travaillé sur la précarité. Yves Briand, représentant départemental du collectif des AVS de l'éducation, a, par ses témoignages, mis en évidence les très mauvaises conditions de travail d'une partie des salariés de l'Éducation nationale. « Les EVS (employés de vie scolaire) et les AVS (auxiliaires de vie scolaire) connaissent une très grande précarité », a souligné Murielle Michelin, présidente nationale du collectif des AVS et EVS qui a cité, notamment, des retards de paiements de salaires, une absence de formation, une flexibilité géographique qui oblige certains AVS à intervenir dans plusieurs établissements, sans frais de déplacement.

Pour la présidente nationale, les AVS et EVS ont toujours à faire leurs preuves et n'ont jamais le droit à l'erreur. Ils sont entraînés dans une spirale infernale du stress et de la peur de ne pas voir leur contrat renouvelé.

Maryvonne Blondin, sénatrice, est récemment intervenue auprès du ministre de l'Éducation pour dénoncer la baisse du nombre d'heures effectuées par les AVS. Le gouvernement voulait faire passer la durée du temps de travail de 26 à 20 heures. « Concrètement, cela représente une perte de 200 euros par mois et aurait fait passer le salaire mensuel de 810 à 642 euros », a témoigné Murielle Michelin.

Mais les EVS et les AVS, certes très nombreux, ne représentent qu'une partie des emplois aidés. Dans le Finistère on compte 3 000 personnes en contrats aidés : un tiers dans l'Éducation nationale, un tiers en insertion par l'économie et un tiers employé par une collectivité ou une association. Mais qui sont-ils ? Et que font-ils lorsque leur contrat arrive à échéance ? « Nous avons cherché des statistiques sur le sujet, mais nous n'en avons pas trouvés, à part un rapport du Sénat qui date de 2007 », a indiqué l'animatrice du JEP, Katell Quidelleur. « Il faut savoir qu'en France, il n'existe de statistiques publiques que si elles répondent à une commande des pouvoirs publics », a rappelé Michel Abhervé, confirmant ainsi que le gouvernement ne souhaite pas du tout faire preuve de transparence dans ce domaine.

Les dérives des contrats aidés

Faut-il supprimer les contrats aidés ? En posant cette question et en invitant des spécialistes, des responsables associatifs et des élus à y répondre, le 10 juin à Brest, le groupe JEP (Jeunes et précarité) a voulu y voir plus clair dans le maquis administratif que représentent les contrats aidés.



« Les contrats aidés peuvent être utiles »

« Dans un pays qui connaît un taux de chômage comme le nôtre, il apparaît que les contrats aidés sont indispensables », a rappelé Pierre Maille pour qui, si l'économie ne parvient pas à créer suffisamment d'emplois pour tous, il est nécessaire que la puissance publique contribue à donner du travail à chacun. Mais, pour le président du Conseil général, l'action du département pour l'emploi passe avant tout par un soutien à l'économie et aux entreprises pour qu'elles soient en capacité d'embaucher.

Pour des salariés éloignés du marché de l'emploi, les contrats aidés peuvent permettre de reprendre contact avec le milieu professionnel, de conserver leurs compétences et, si cela s'avère nécessaire, d'engager des formations. « Mais les durées des contrats sont trop courtes pour parvenir à de bons résultats avec tous les demandeurs d'emploi », regrette Renaud Sarrabezolles. Surtout si, comme cela s'est passé en 2010, les contrats ne sont pas renouvelés.

« Car les emplois aidés servent le plus souvent à réguler les statistiques de l'emploi », a indiqué Michel Abhervé, professeur à l'université de Marne-la-Vallée. En 2010, face à la montée du nombre des demandeurs d'emplois, le gouvernement a donné pour consignes aux préfets de multiplier les contrats aidés. Les primes accordées aux préfets cette année-là

tenaient compte du nombre de contrats aidés signés dans le département, ainsi que de l'évolution de la mortalité routière. Jusqu'au mois d'octobre, les contrats se sont multipliés. Les associations et les collectivités locales ont été sollicitées pour en signer de nouveaux, jusqu'au mois d'octobre où Bercy a fait savoir qu'il n'était plus possible de les financer. En urgence, les préfets de région ont fait marche arrière et ont indiqué que les contrats en cours ne seraient pas renouvelés.

Que faut-il alors penser des 300 000 emplois aidés que le PS a inscrit dans son projet pour 2012 ? Pour Michel Abhervé, il ne faut surtout pas que ces emplois soient décidés nationalement par une circulaire ministérielle. « Un bon contrat aidé doit partir de la situation des individus, doit s'inscrire dans une dimension collective et doit être utile à la collectivité. C'est à ces trois conditions que ces contrats pourront être efficaces contre le chômage ». Il apparaît important pour les intervenants d'éviter de créer des effets d'aubaines qui peuvent permettre à des chefs d'entreprises d'embaucher, en contrat aidé, des salariés qu'ils auraient, de toute façon, embauché quelques mois plus tard de manière classique.



« Les contrats sont trop courts »

S'ils sont bien encadrés, donnent droit à une formation et correspondent vraiment à un parcours professionnel, les contrats aidés peuvent constituer un outil efficace pour le retour à l'emploi. Mais, aujourd'hui, malgré la bonne volonté des associations et des élus, ils ne sont trop souvent qu'un instrument destiné à faire baisser artificiellement les chiffres du chômage. 📉

Génération changement

«Être volontaire du changement et participer à la dynamique qui doit permettre la victoire de la Gauche en 2012, c'est facile», ont expliqué Leïla Delefortrie, animatrice fédérale, Thierry Marchal-Beck et Nicolas Anoto, du Bureau national du MJS, le 8 juin à Brest.



Leïla Delefortrie et Thierry Marchal-Beck

Depuis un an et demi, les jeunes socialistes travaillent, sous la forme de conventions, à leur projet pour 2012. «**Sur le thème de la santé, du logement et de l'emploi, nous avons élaboré 21 propositions**», explique l'animatrice fédérale. «**Nous sommes allés au devant des jeunes et nous leur avons demandé de choisir celles qui leur paraissaient les plus urgentes à mettre en œuvre**», poursuit Thierry Marchal-Beck.

A partir de 30 000 réponses, huit propositions se sont dégagées. Très concrètes, elles visent à établir l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes en cinq ans, à fusionner les universités et les grandes écoles, à créer l'attestation de contrôle d'identité, à refaire de la santé un droit accessible pour tous, à encadrer les loyers et diminuer le coût du logement, à mettre en place un parcours

d'autonomie pour la réussite de tous, à retrouver une République irréprochable, à relancer l'économie par l'écologie et à augmenter le pouvoir d'achat.

«**Nous allons maintenant retourner vers les jeunes, dans les lycées, les facs pour leur proposer de participer à la campagne de 2012**», annonce

Thierry Marchal-Beck, car il y aura de la place pour tout le monde. «**Quelles que soient les compétences, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour remporter l'élection présidentielle et les législatives de 2012**».

En savoir plus : www.generation-changement.fr

Interview

Le manifeste d'Athènes

Avec Jozef Niemiec

«**La confédération européenne des syndicats (CES) qui tenait son congrès, du 16 au 19 mai à Athènes, appelle à une journée de mobilisation, le 21 juin**», nous explique Jozef Niemiec, secrétaire général adjoint de la CES.

Cap Finistère : Le choix d'Athènes est-il totalement le fruit du hasard ?

Jozef Niemiec : Non, bien sûr. Il s'agissait pour nous d'affirmer clairement notre solidarité vis-à-vis des travailleurs du sud de l'Europe, les plus touchés par la crise. Ce congrès a confirmé que la CES est la seule organisation syndicale de salariés représentative au niveau de l'Union européenne, interlocutrice obligée de la commission et du conseil. Nous regroupons en effet 80 organisations présentes dans l'ensemble de l'Union Européenne.

Cap Finistère : Que contient le Manifeste d'Athènes signé à l'issue de ce congrès ?

Jozef Niemiec : D'abord le congrès a confirmé la ligne de la CES qui depuis le début de la crise refuse que les salariés soient les seuls à en payer les conséquences. Nous disons que l'austérité que veulent imposer les dirigeants européens n'est pas une bonne solution. Pire, elle aggravera encore les conséquences de la crise en retardant la reprise. Pour nous, la consommation intérieure est le meilleur moteur de la croissance. Et cela passe par une amélioration du pouvoir d'achat des salariés.

Nous voulons des investissements ciblés pour l'emploi, les services publics et la protection sociale. Nous nous prononçons également en faveur d'une taxe sur les transactions financières, à la fois pour trouver de nouveaux financements, mais aussi pour limiter «l'économie casino», en grande partie responsable de la crise.

Cap Finistère : Pourquoi avez-vous lancé un mot d'ordre de mobilisation

dans toute l'Europe pour le mardi 21 juin ?

Jozef Niemiec : Cet appel s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation que nous avons engagée depuis plusieurs mois déjà. Déjà en avril, nous avions organisé un euro-manif à Bruxelles et à Budapest. Nous voulons adresser un message à l'opinion publique, ainsi qu'aux dirigeants européens. Les discussions avec les dirigeants européens sont indispensables mais pas suffisantes. D'autant que nous savons que l'opinion publique européenne est d'accord avec nous. La question de la gouvernance économique est encore en discussion et nous voulons peser sur les décisions.

Les 23 et 24 juin se tiendra un conseil européen consacré à ce sujet. C'est pour cette raison que nous voulons montrer que les salariés européens refusent de payer pour une crise dont ils ne sont pas responsables.



Agenda

24 juin

19h00 : Repas convivial de la 4^e circonscription, avec Alain Vidalies, secrétaire national du PS aux questions sociales, salle Michel Colombe, à Saint-Pol-de-Léon. Inscriptions : 02 98 88 10 09

25 juin

A partir de 11h00 : Journée égalité à Saint-Cadou. Informations et inscriptions au 06 20 76 82 70.

1^{er} juillet

19h00 : Réunion sur le projet avec Harlem Désir, à Carhaix.

4 juillet

18h30 : CODP (Comité d'organisation départemental des primaires) au siège de la Fédération à Quimper.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 914 - Vendredi 17 juin 2011
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Daniel Vaillant à Brest, le 29 juin



Daniel Vaillant présentera et dédicacera son livre «PS : 40 ans d'histoire(s)», le 29 juin à 18h30, au local du PS à Brest.

Bilan de mandat

Jean-Jacques Urvoas, député du Finistère, animera une série de réunions de bilan de mandat durant tout le mois de juin, dans les communes de la 1^{ère} circonscription.

- Jeudi 16 Juin :

A 18h30 à Fouesnant, au centre culturel L'Archipel.

A 20h30 à Langolen, à la MPT Ty-an-Holl.

- Vendredi 23 Juin :

A 18h30 à Clohars-Fouesnant, au centre socioculturel.

A 20h30 à Bric, à la salle des mariages mairie.

- Vendredi 24 Juin :

A 18h30 à Pleuven, à la salle Lannurien.

A 20h30 à Landudal, à la MPT.

- Lundi 27 juin :

A 18h30 à Saint-Évarzec, à la Maison communale.

A 20h30 à Edern, à l'Espace André Angot.

- Mercredi 29 juin :

A 18h30 à Pluguffan, à la maison des associations du Pouldu.

A 20h30 à Landrévarzec, à la salle polyvalente.

- Jeudi 30 juin :

A 18h30 à Gouesnac'h, au Restaurant scolaire.

A 20h30 à Ergué-Gaberic, au Centre sportif et culturel de Croas Sperm - salle Ty Kreis.

- Vendredi 1^{er} juillet :

A 18h30 à La Forêt-Fouesnant, au centre culturel de La Baie, Le Nautile.

- Jeudi 15 ou 23 septembre : à Plomelin à confirmer.

Sécheresse : solidarité immédiate

«Devant la gravité des conséquences présentes et attendues de la sécheresse qui frappe la pointe ouest Cornouaille, j'ai saisi le préfet du Finistère pour qu'il active, sans attendre, une cellule de coordination permettant aux acteurs en situation d'organiser la mise en œuvre d'actions de solidarité immédiates sur les besoins

des agriculteurs en alimentation animale et en fourrage», a indiqué Annick Le Loch, le 7 juin.

«Devant la menace de pénurie, il est urgent que des solutions soient proposées aux éleveurs avant qu'ils ne soient contraints de réduire leur cheptel dans les filières bovines et porcines. Aucun agriculteur ne doit être laissé seul face aux conséquences de la sécheresse qui frappe le territoire», a rappelé la députée de la 7^e circonscription.

«Vous avez abîmé Douarnenez»

Lors du conseil municipal du 9 juin, au cours duquel le sénateur maire UMP Philippe Paul a retiré leurs délégations aux adjoints dissidents, Tangi Youinou, chef de file des élus socialistes, a rappelé la position de son groupe.

«Cette séance du Conseil s'ouvre dans un climat délétère. La séance du 13 mai dernier a révélé une faille au sein de votre équipe. Depuis, deux camps se sont affrontés, jour après jour, prenant les Douarnenistes à témoins : les propos tenus par les uns et par les autres ont été d'une violence rare, les reproches des uns envers les autres ont été assassins. Vous n'avez pas réussi à éviter les mots qui fâchent et qui séparent définitivement. Vous en êtes là ce soir : deux camps d'une même famille politique qui se sont déchirés et qui ne pourront déceintement pas se retrouver.

Nous ne nous réjouissons absolument pas de cette situation.

Vous avez abîmé Douarnenez. Ce Douarnenez qui justement rassemble tous les élus que nous sommes, au-delà de nos opinions politiques.

Cette blessure faite aux Douarnenistes, nous pensons qu'elle restera comme une tâche indélébile, associée à votre mandat, à votre équipe.

Nous ne participerons d'aucune manière à détériorer encore plus l'image de la ville que nous aimons. Parce que cette crise est de votre stricte responsabilité, parce qu'il s'agit d'une rupture certainement sans appel mais interne à votre équipe, nous ne souhaitons pas être associés au «grand déballage» qui s'annonce. Les élus de gauche ne participeront pas aux votes que vous proposez quant aux fonctions d'adjoints au maire.

A chacun et chacune d'entre vous de prendre ses responsabilités. Ici et maintenant.»

Primaires mode d'emploi



Les primaires se dérouleront les 9 et 16 octobre.

Dans le Finistère, chaque vendredi, la Fédération envoie un message à sa liste de diffusion pour annoncer les initiatives des comités de soutien. Pour recevoir ces informations, vous pouvez envoyer votre adresse e.mail à cap-finistere@wanadoo.fr

Tous les citoyens français, inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010, pourront participer au vote. Lors de la primaire, il suffira de s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 1€ minimum et de signer une charte d'adhésion aux valeurs de la gauche.

Tous les mineurs qui auront 18 ans au moment de la présidentielle, ainsi que les mineurs membres du PS ou du MJS et les citoyens étrangers membres du PS ou du MJS pourront également voter à condition de s'inscrire avant le 13 juillet.

Pour en savoir plus : <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/>

Un de vos proches désire recevoir Cap Finistère ?

Merci de nous transmettre ses coordonnées.

cap-finistere@wanadoo.fr

Annonces légales & judiciaires

AMPLEMOD'

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 4, avenue de Coatmeur
29400 LANDIVISIAU
RCS BREST 353 307 747

L'Assemblée Générale des associés, en date du 7 juin 2011, a pris acte de la démission de Madame Josiane MADEC de ses fonctions de gérante. Madame Marie Catherine MOAL, demeurant Kertanguy - 29420 MESPAUL, a été nommé en remplacement, à compter du même jour, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de BREST.

Pour avis.